Monsieur le Maire,

Mes chers collègues,

,

Le 10 mai 2022, Frédéric Jarry, notre collègue Maire de la plus petite commune de la Vienne, Sainte Radegonde, a choisi de démissionner, accompagné de plusieurs de ses collègues du Conseil municipal, cette démission ayant comme origine des tentatives multiples d'intimidations, du harcèlement visant à déstabiliser le fonctionnement de l'Institution.

Il est d'autant plus intolérable d’apprendre que ces démissions n'avaient comme objectif que la seule volonté de ces élus et de leurs famille de se sentir en sécurité face à cette pression devenue insupportable.

Mes chers collègues, je tenais par cette déclaration à vous rappeler qu’il est plus qu’intolérable que des élus locaux choisis par la voix démocratique subissent de telles situations par l'insulte, la pression psychologique ou touteautre forme de tentatives de déstabilisation.

Pour votre information, la circulaire Dupont Moretti de septembre 2020 qui a pour objet de mettre en œuvre une politique pénale ferme en répression des actes commis à l’encontre des parlementaires et des élus locaux, doit nous assurer du soutien du système judiciaire face aux incivilités que peuvent subir les élus locaux dans le~~s~~ cadres de leurs activités d'élus mais aussi de leurs activités personnelles.

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous nous devons d’être unis pour faire face à ces situations et les dénoncer auprès des instances compétentes pour que la démocratie soit respectée et que puisse s'exercer correctement la vie républicaine.

Merci. Vincent martin 1er adjoint